



Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional de Camargue
DÉLIBÉRATION DU COMITE SYNDICAL
Séance du 30 janvier 2026

DÉLIBÉRATION N°CS-2026-002

Objet : Adoption du Budget Primitif 2026

L'an deux mille vingt-six, le Comité Syndical du Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional de Camargue, légalement convoqué le 14 janvier 2026 s'est réuni à Arles le 30 janvier 2026 à 13 h 30 sous la présidence de **Madame Anne CLAUDIUS-PETIT**.

Madame Anne CLAUDIUS-PETIT a ouvert la séance à laquelle ont été présents ou représentés 13 membres sur 23, soit 48 voix sur 92

Étaient présents Mesdames et Messieurs : Anne CLAUDIUS-PETIT, Catherine BALGUERIE-RAULET, Eva CARDINI, Marie-Christine CONTRERAS, Jérôme BERNARD, Aline CIANFARANI, Pierre RAVIOL, Daniel CARLOTTI

Étaient absents et représentés Mesdames et Messieurs : Martine AMSELEM représentée par Anne CLAUDIUS-PETIT, Mandy GRAILLON représentée par Catherine BALGUERIE-RAULET, Corinne CHABAUD représentée par Aline CIANFARANI, Jean-Paul GAY représenté par Jérôme BERNARD, Patrick DE CAROLIS représenté par Pierre RAVIOL

Étaient absents et excusés Mesdames et Messieurs : Jacqueline BOUYAC, Cyril JUGLARET, Ludovic PERNEY, Emmanuel LESCOT, Christelle AILLET, Frédéric GIBERT, Martial ALVAREZ, René RAIMONDI, Bernard ARSAC, François JOURDAN

Invités permanents avec voix consultatives : Jacques NOU, Sébastien ABONNEAU

Assistaient à la séance : Alexandra MATUSCAK, Valérie RAIMONDINO, Dominique GIABICONI, Aline MARTIN, Christophe FONTFREYDE, Laëtitia POULET, Magali GORCE, Cindy AVON, Magali BLANC, Emilie IPSILANTI, Elodie EQUEL

DÉLIBÉRATION N°CS-2026-002

Objet : Adoption du Budget Primitif 2026

Le Comité Syndical,

Vu le décret 70-873 du 25 septembre 1970 instituant le parc naturel régional de Camargue,
Vu la loi n°2007-1773 du 17 décembre 2007 relative au Parc naturel régional de Camargue,
Vu l'arrêté préfectoral du 01 décembre 2004 portant création du Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional de Camargue,
Vu les articles L.333-1 et suivants du Code de l'Environnement définissant les Parcs naturels régionaux et leur champ d'application
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le décret n°2011-177 du 15 février 2011 portant renouvellement de classement du Parc naturel régional de Camargue et adoption de sa Charte,
Vu le décret n°2018-49 du 29 janvier 2018 portant prorogation du classement du Parc naturel régional de Camargue jusqu'au 15 février 2026,
Vu la délibération n°CS-2025-041 du 19 décembre 2025 relative au débat d'orientation budgétaire,

➤ Considérant

- Que le budget primitif doit être adopté avant le 15 avril,
- Que le débat d'orientations budgétaires s'est déroulé le 19 décembre 2025,
- Que la maquette du budget primitif est annexée à la présente,
- Que la section de fonctionnement s'équilibre en dépenses et en recettes à 3 832 796.00 euros
- Que la section d'investissement s'équilibre en dépenses et en recettes à 593 000.00 euros

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés,

➤ Décide

- D'adopter le Budget Primitif 2026,
- D'autoriser la Présidente du Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional de Camargue à prendre toutes les dispositions nécessaires et à signer toutes pièces et actes utiles, relatifs à cette délibération.

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et l'an susdits,

La Présidente,



Présentation du Budget Primitif 2026

Le débat d'orientation budgétaire présenté le 19 décembre 2026 a posé les bases à partir desquelles le budget pour l'exercice 2026 a été construit. Ce dernier retrace l'ensemble des dépenses et recettes autorisées et prévues pour l'année 2026 au titre du budget primitif.

Il convient de noter que la proposition du vote du budget primitif 2026 n'intègre pas le résultat de l'exercice 2025.

1/ PRESENTATION DU BUDGET PRIMITIF

L'ensemble des propositions suivantes s'équilibrent en recettes et en dépenses, toutes sections confondues à :

4 425 796 €

- En section de fonctionnement : 3 832 796 €
- En section d'investissement : 593 000 €

Il vous est proposé de voter le budget par chapitre, conformément à la nomenclature suivante :

Tableau 1 : Présentation du budget par chapitre

	CHAPITRE	DEPENSES en €	CHAPITRE	RECETTES en €
Fonc.	011 Charges à Caractère Général	907 960	013 Atténuations de charges	63 000
	012 Charges de personnel	2 600 000	70 Produit des services et du domaine	266 900
	65 Autres Ch. de gestion courante	67 836	74 Dotations et Participations	3 075 596
	66 Charges financières	15 000	75 Autres produits de gestion courante	187 300
	67 Charges exceptionnelles	2 000	77 Produits exceptionnels	
			78 Reprises sur provisions	
	042 Transfert entre section (amortissements)	240 000	042 Opérations Ordre de transfert	240 000
	Total dépenses de fonctionnement	3 832 796	Total recettes de fonctionnement	3 832 796
Inv.	20 Immobilisations incorporelles	21 000	13 Subventions d'investissement	293 000
	21 Immobilisations corporelles	289 828.60	10 Dotations, fonds divers réserves	40 000
	16 Emprunts	22 171.40		
	040 Opérations Ordre de transfert	240 000	040 Transfert entre sections (amortissements)	240 000
	041 Opérations patrimoniales	20 000	041 Opérations patrimoniales	20 000
	Total Dépenses d'investissement	593 000	Total Recettes d'investissement	593 000
	Total Dépenses du Budget	4 425 796	Total Recettes du Budget	4 425 796

2/ SECTION DE FONCTIONNEMENT

La section de fonctionnement pour l'exercice 2026, s'équilibre en dépenses et en recettes à **3 832 796 €**.

2.1) Recettes de fonctionnement – Les principaux postes

2.1.1) Compte 74 – Dotations et participations = 3 075 596 €

Le chapitre 74 regroupe les recettes issues des dotations statutaires et celles liées aux subventions de fonctionnement du programme d'actions.

➤ Contributions statutaires

Conformément aux statuts en vigueur, les dotations statutaires des membres sont inscrites à hauteur de **1 604 491 €** :

Tableau 2 : Répartition des dotations statutaires

Membres	Dotations statutaires 2026 (€)
Région Sud	887 334
Département des Bouches-du-Rhône	372 586
Commune d'Arles	103 488
Commune des Saintes-Maries-de-la-Mer	51 023
Commune de Port-Saint-Louis-du-Rhône	29 291
Communauté d'agglomération Arles-Crau-Camargue-Montagnette	46 865
Métropole Aix-Marseille	112 616
Syndicat mixte de gestion des associations syndicales du Pays d'Arles	1 288
Total	1 604 491

➤ Participation à la gestion Directe des Espaces Naturels

Deux subventions de fonctionnement sont affectées en intégralité à la Gestion Directe des Espaces Naturels pour un montant total de **282 455 €**. Le Département à hauteur de 184 000 € et la Ville d'Arles à hauteur de 98 455 €. Il s'agit des anciennes dotations statutaires du Domaine de la Palissade.

En complément de ces deux subventions, le budget primitif intègre une recette de **120 750 €** dans le cadre de la Tripartite (acompte 40 250 € de la Région + 80 500 € du Département).

➤ Dotation d'ingénierie DREAL

La participation de la DREAL est budgétée à hauteur de **166 500 €**.

➤ Fond de compensation pour la taxe sur la valeur ajoutée

Depuis la modification des statuts, du 7 octobre 2022, le SMG-PNRC est éligible au Fond de compensation pour la taxe sur la valeur ajoutée en N+2. Cette recette est évaluée à hauteur de **6 000 €** en section de fonctionnement au titre de l'année 2024.

➤ Subventions sur programme d'actions

Au titre des programmes d'actions : **891 200 €** sont prévus au budget primitif 2026. Ces recettes concernent des acomptes et des soldes de subventions. Les montants attendus sont répartis comme suit :

Tableau 3 : Répartition des recettes inscrites au budget primitif sur programme d'actions

Agence de l'eau	260 000 €
Région Sud (hors Natura)	228 100 €
Natura 2000 (FEADER – DREAL - Région Sud)	175 000 €
OFB	100 000 €
Région AURA + FEDR	50 000 €
CNR	25 000 €
Fonds Vert	20 000 €
DRAC	10 000 €
Commune d'Arles	10 000 €
DREAL	8 100 €
Département des Bouches-du-Rhône	5 000 €
Total des subventions/participations sur actions	891 200 €

➤ Autres

Il est également prévu au budget primitif 2026, une recette de **4 200€** correspondant à la participation de l'Etat pour le recrutement d'un contrat aidé, pour l'entretien et le nettoyage du musée de la Camargue.

2.1.2) Compte 70 – produits des services, du domaine et ventes = 266 900 €

Il s'agit notamment des redevances d'occupation du domaine public et des différentes perceptions auprès de l'usager et des visiteurs, en particulier auprès du musée de la Camargue et du Domaine de la Palissade.

- Les recettes relatives aux activités du musée de la Camargue et celles du Domaine de la Palissade sont évaluées pour 2026, à hauteur de **178 500 €** (150 000 € pour le Musée et 28 500€ pour la Palissade) ;
- Les recettes attendues pour l'occupation des terrains du Conservatoire du littoral sont prévues, en 2026, à hauteur de **70 000 €** ;
- Les autres recettes de ce chapitre, concernent de la prestation de services : Suivi des déchets Palissade, convention PGL, marques Parc...

2.1.3) Compte 75 – Autres produits de gestion courante = 187 300 €

Ces produits correspondent, d'une part aux participations des associations d'élevage pour le financement des personnels dédiés, les recettes sont évaluées à **23 100 €**.

D'autre part, à la location dite la Maison des Produits au Syndicat Mixte de gestion des associations syndicales du Pays d'Arles depuis 2024. Le loyer ayant été fixé à 1 800 € par mois, les loyers à percevoir pour 2026 sont de **21 600 €**.

Enfin, la convention de Mécénat financier, établie entre le Parc et La Fondation du Groupe Salins, d'un montant total de 200 000€ dont le montant est réparti comme suit : **140 000€** en don et legs au chapitre 75 et 60 000€ en section d'investissement.

2.2/ Dépenses de fonctionnement - Les principaux postes

2.2.1) Chapitre 011 – charges à caractère général = 907 960 €

Ce chapitre regroupe les achats courants, les charges quotidiennes de fonctionnement de la collectivité, les études ainsi que les dépenses de fonctionnement du programme d'actions.

Tableau 4 : Dépenses du chapitre 11 par service

Fonctionnement Général	270 210€
Révision de la Charte	10 000€
Eau Biodiversité et Développement Rural	303 350€
Gestion Directe des Espaces Naturels	142 950€
Patrimoine et cadre de vie	181 450€
Total du chapitre 011	907 960€

2.2.2) Chapitre 012 – charges de personnel et frais assimilés = 2 600 000 €

Le chapitre 12 est évalué à hauteur de **2 600 000 €** pour 2026. 2 593 000 € sont inscrits au titre des charges de personnel et 7 000 € au titre des cotisations de la médecine du travail.

Tableau 5 : Répartition des charges de personnel 2026

Mission	Service ou pôle	Nombre d'équivalents temps plein	Total d'équivalents temps plein	Coût total /an par mission
Support	Direction, communication, pôle ressources du secrétariat	6.85	8.45	573 000 €
	Logistique	1.6		
Charte	Révision de la charte	1.10	1.10	59 000 €
Protection - Aménagement -Développement	Eau Biodiversité Développement Rural	15.5	15.5	841 000 €
Accueil-Education-Information	Musée, pôle éducation	5.90	8.50	429 000 €
	Education	1		
	Logistique	1.60		
Gestion Directe des terrains du Conservatoire	Gestion Directe des Espaces Naturels	8.25	15.85	691 000 €
	Logistique	2		
	Accueil de La Palissade	1.75		
	Focus Beauduc 2026	3.85		
Total			49.40	2 593 000 €

A ce jour, le Parc compte 30 agents permanents (titulaires + CDI), pour lesquels le coût des salaires chargés pour 2026 est évalué à 1 689 500 €.

Tableau 6 : Répartition des effectifs permanents

Mission	Service	Nombre d'agents permanents	Total d'agents permanents	Coût total /an par mission
Support	Direction, communication, charte, pôle ressources du secrétariat	5	6	423 000 €
	Logistique	1		
Protection - Aménagement -Développement	Eau Biodiversité Développement Rural	6	6	375 000 €
Accueil-Education-Information	Musée	5	7	379 000 €
	Education	1		
	Logistique	1		
Gestion des terrains du Conservatoire	Gestion Directe des Espaces Naturels	8	11	512 500 €
	Logistique	2		
	Accueil de La Palissade	1		
Total		30		1 689 500 €

L'inscription des charges de personnel au budget primitif tient compte des éléments suivants :

- Augmentation de 4 points des cotisations des employeurs territoriaux ;
- Recrutement d'un chargé de mission eau et milieux aquatiques, CDD (remplacement)
- Recrutement d'un chargé de communication (remplacement)
- Recrutement d'un chargé de mission Natura 2000 Camargue en mer, CDD (financement Natura 2000)
- Recrutement d'un garde du Littoral (prolongation de CDD)
- Recrutement de 2 agents d'accueil pour le Domaine de la Palissade (saisonniers)
- Recrutement de 2 agents d'accueil pour le Musée de la Camargue (saisonniers)
- Recrutement de 1 agent d'entretien pour le Musée de la Camargue (contrat aidé)
- Recrutement de 1 agent administratif pour le remplacement congés maternité, (remplacement)
- Recrutement d'un chef de projet Focus Beauduc 2026, CDD 1 an (mécénat)
- Recrutement de 8 gardes Focus Beauduc 2026, saisonniers (mécénat)
- Recrutement de 1 chef de pôle eau (remplacement)

3/ LA SECTION D'INVESTISSEMENT

La section d'investissement s'équilibre en dépenses et en recettes à hauteur de 593 000 €.

Tableau 7 : Répartition des dépenses et recettes pour la section d'investissement

DEPENSES	MONTANT €	RECETTES	MONTANT €
Chapitre 20 : Immobilisations incorporelles - <i>Etude de faisabilité d'installations solaires photovoltaïques en autoconsommation individuelle (15 000€)</i> - <i>Etude amiante Ginés (6000€)</i>	21 000	Chapitre 10 : Dotations, fonds divers et réserves - <i>FCVTA</i>	40 000
Chapitre 21 : Immobilisations corporelles - <i>Matériel informatique (1 500€)</i> - <i>Matériel de bureau (1 000€)</i> - <i>Matériel technique (1 028.60€)</i> - <i>Convention Vinci (118 000€)</i> - <i>Véhicules (60 000€)</i> - <i>Bornes électriques (5 000€)</i> - <i>Toiture + électricité + sécurité Rousty (37 000€)</i> - <i>Opération Beauduc Propre (Mobil home, toilettes sèches, barrière) 60 000€</i> - <i>Musée (6 300€)</i>	289 828.60	Chapitre 13 : Subventions d'investissement - <i>Accès très haut débit (9 000€)</i> - <i>Convention Vinci (118 000€)</i> - <i>Etude amiante Ginés (DSIL + Commune des Saintes Maries de la Mer) (6 000€)</i> - <i>Etat pour investissements « Verts » 100 000€</i> <i>Opération Beauduc propre (60 000€)</i>	293 000
Chapitre 16 : Emprunts et dettes assimilés	22 171.40		
Chapitre 040 : Opérations ordre transf. entre sections	240 000	Chapitre 040 : Opérations ordre transf. entre sections	240 000
Chapitre 041 : Opérations patrimoniales - <i>Don véhicule</i>	20 000	Chapitre 041 : Opérations patrimoniales - <i>Don véhicule</i>	20 000
TOTAL	593 000	TOTAL	593 000

REPUBLIQUE FRANÇAISE

SMG DU PARC NATUREL REGIONAL DE CAMARGUE

Numéro SIRET : 25130229500018
Poste comptable : SERVICE DE GESTION COMPTABLE ARLES

**Budget primitif
relatif à l'exercice 2026
voté par Nature**

Budget principal

Instruction budgétaire et comptable M. 57
applicable aux collectivités territoriales, leurs groupements et leurs établissements
publics

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	28
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	29
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	30
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	31
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	33
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	36
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	40

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	42
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	46
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet

REÇU EN PREFECTURE
le 03/02/2026

Application agréée E-legalite.com

70_DE-013-251302295-20260130-CS_2026_002

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	47
B3.1 - Etat des provisions constituées	Sans Objet
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	Sans Objet
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	Sans Objet
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Sans Objet
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8 - Subventions versées	Sans Objet
B9 - Etat du personnel	48
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	Sans Objet
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	52
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire	53
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	54
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	55
D - Autres éléments d'information	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	Sans Objet
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet

V - Arrêté et signatures

A - Arrêté et signatures	57
--------------------------	----

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisesées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I - INFORMATIONS GENERALES		I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES		A
Informations statistiques		
Population totale	Valeurs	
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	Collectivité	
Informations fiscales (N-2)		
Informations financières - ratios		
1 Dépenses réelles de fonctionnement / population	Valeurs	
2 Recettes réelles de fonctionnement / population		
3 Dépenses d'équipement brut / population		
4 Encours de dette / population (2) (3)		
5 DGF / population		
6 Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)		
7 Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)		
8 Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement		
9 Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)		
10 Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)		

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmises par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuient sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

REÇU EN PREFECTURE

le 03/02/2026

Application agréée E-legalite.com

70_DE-013-251302295-20260130-CS_2026_002

I - INFORMATIONS GENERALES MODALITES DE VOTE DU BUDGET

- I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
 - au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
 - sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
 - sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 1612-28 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7,5 %
- Investissement : 7,5 %

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget cumulé (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté sans reprise des résultats de l'exercice N-1 (6).

- (1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
(2) Indiquer « avec » ou « sans ».
(3) Maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.
(4) Impléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :
a) Impléter par délibération N° ... du ...
b) Impléter par cumulé » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.
c) Impléter par un seul des trois choix suivants :
- reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

REÇU EN PREFECTURE
le 03/02/2026

Application agréée E-legalite.com

70_DE-013-251302295-20260130-CS_2026_002

I - INFORMATIONS GENERALES
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)

RESULTAT DE L'EXERCICE N-1				
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A)
TOTAL DU BUDGET	0,00	0,00	0,00	A1 0,00
Investissement	0,00	0,00	0,00	A2 0,00
Fonctionnement	0,00	0,00	0,00	A3 0,00

RESTES A REALISER N-1				
	Dépenses	Recettes	Solde (B)	
TOTAL des RAR	0,00	III + IV	0,00	B1 0,00
Investissement	0,00	III	0,00	B2 0,00
Fonctionnement	0,00	IV	0,00	B3 0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)		
TOTAL	A1 + B1	0,00
Investissement	A2 + B2	0,00
Fonctionnement	A3 + B3	0,00

- (1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats anticipés ou définitifs de l'exercice N-1.
 (2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.
 (3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 de l'exercice N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.
 (4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 de l'exercice N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.
 (5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 0,00
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A imputer uniquement en cas de reprise des résultats anticipés ou définitifs de l'exercice précédent.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES		I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES		C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III)
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV)
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A imputer uniquement en cas de reprise des résultats anticipés ou définitifs de l'exercice précédent.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET			II
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS			A
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	593 000,00	593 000,00
	+		
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
	=		=
	Total de la section d'investissement (2)	593 000,00	593 000,00
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	3 832 796,00	3 832 796,00
	+		
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
	=		=
	Total de la section de fonctionnement (3)	3 832 796,00	3 832 796,00
	TOTAL DU BUDGET (4)	4 425 796,00	4 425 796,00

puiter uniquement en cas de reprise des résultats anticipés ou définitifs de l'exercice précédent.
 Les sommes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission et non rattachées.

les à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission et non rattachées.

(1) Les sommes à réaliser de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

de la section de fonctionnement = RAR – résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

de la section de fonctionnement = RAR – résultat reporté + crédits de fonctionnement + total de la section d'investissement.

du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET			II
PRÉSENTATION DES AP VOTÉES			B1
Numéro	AUTORISATION DE PROGRAMME (1) Libellé	Chapitre(s)	Montant
		TOTAL	0,00
	« AP de dépenses imprévues » (2)	020	0,00
	TOTAL GÉNÉRAL		0,00

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET		
PRÉSENTATION DES AE VOTÉES		
Numéro	Libellé	Montant
	TOTAL	0,00
	« AE de dépenses imprévues » (2)	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET						II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT						C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	38 000,00	0,00	21 000,00	21 000,00	21 000,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	587 820,50	0,00	289 828,60	289 828,60	289 828,60
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		625 820,50	0,00	310 828,60	310 828,60	310 828,60
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	20 910,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	22 171,40	0,00	22 171,40	22 171,40	22 171,40
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		43 081,40	0,00	22 171,40	22 171,40	22 171,40
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		668 901,90	0,00	333 000,00	333 000,00	333 000,00

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	270 000,00		240 000,00	240 000,00	240 000,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		20 000,00	20 000,00	20 000,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		270 000,00		260 000,00	260 000,00	260 000,00

TOTAL	938 901,90	0,00	593 000,00	593 000,00	593 000,00
				+	
			D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTÉ OU ANTICIPE	0,00	
				=	
			TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	593 000,00	

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) $DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041$.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET						II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT						C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	292 020,00	0,00	293 000,00	293 000,00	293 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		292 020,00	0,00	293 000,00	293 000,00	293 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	20 000,00	0,00	40 000,00	40 000,00	40 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		20 000,00	0,00	40 000,00	40 000,00	40 000,00
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		312 020,00	0,00	333 000,00	333 000,00	333 000,00

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	15 000,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	270 000,00		240 000,00	240 000,00	240 000,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		20 000,00	20 000,00	20 000,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		285 000,00		260 000,00	260 000,00	260 000,00

TOTAL	597 020,00	0,00	593 000,00	593 000,00	593 000,00
+					
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTÉ OU ANTICIPE					0,00
=					
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES					593 000,00

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

AUTOFINANCEMENT PRÉVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)
--

0,00

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

REÇU EN PREFECTURE

le 03/02/2026

Application agréée E-legalite.com

70_DE-013-251302295-20260130-CS_2026_002

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) $DF\ 023 = RI\ 021 ; DI\ 040 = RF\ 042 ; RI\ 040 = DF\ 042 ; DI\ 041 = RI\ 041$.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

REÇU EN PREFECTURE

le 03/02/2026

Application agréée E-legalite.com

70_DE-013-251302295-20260130-CS_2026_002

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	1 045 094,86	0,00	907 960,00	907 960,00	907 960,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	2 792 971,65	0,00	2 600 000,00	2 600 000,00	2 600 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	65 000,00	0,00	67 836,00	67 836,00	67 836,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		3 903 066,51	0,00	3 575 796,00	3 575 796,00	3 575 796,00
66	Charges financières	13 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00
67	Charges spécifiques (3)	3 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	31 770,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		3 950 836,51	0,00	3 592 796,00	3 592 796,00	3 592 796,00

023	Virement à la section d'investissement (4)	15 000,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	270 000,00		240 000,00	240 000,00	240 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		285 000,00		240 000,00	240 000,00	240 000,00

TOTAL	4 235 836,51	0,00	3 832 796,00	3 832 796,00	3 832 796,00
+					
D 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE					0,00
=					
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES					3 832 796,00

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) $DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043$.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET					II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT					C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	49 000,00	0,00	63 000,00	63 000,00	63 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	302 800,00	0,00	266 900,00	266 900,00	266 900,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	3 255 513,00	0,00	3 075 596,00	3 075 596,00	3 075 596,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	62 720,00	0,00	187 300,00	187 300,00	187 300,00
Total des recettes de gestion courante		3 670 033,00	0,00	3 592 796,00	3 592 796,00	3 592 796,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	17 770,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		3 688 803,00	0,00	3 592 796,00	3 592 796,00	3 592 796,00

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	270 000,00		240 000,00	240 000,00	240 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		270 000,00		240 000,00	240 000,00	240 000,00

TOTAL	3 958 803,00	0,00	3 832 796,00	3 832 796,00	3 832 796,00
+					
			R 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE	0,00	
=					
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES					3 832 796,00

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	0,00
---	-------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) $DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043$.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			II
BALANCE GENERALE – DEPENSES			D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (3)	0,00	240 000,00	240 000,00
15 Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	22 171,40	0,00	22 171,40
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	21 000,00	0,00	21 000,00
204 Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (3) (5)	289 828,60	20 000,00	309 828,60
22 Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28 Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29 Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39 Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3... Stocks et en-cours		0,00	0,00
198 Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481 Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49 Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59 Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total	333 000,00	260 000,00	593 000,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTÉ OU ANTICIPE	0,00
=	
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	593 000,00

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011 Charges à caractère général (9)	907 960,00		907 960,00
012 Charges de personnel et frais assimilés (9)	2 600 000,00		2 600 000,00
014 Atténuations de produits	0,00		0,00
016 APA	0,00		0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60 Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65 Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	67 836,00	0,00	67 836,00
6586 Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66 Charges financières	15 000,00	0,00	15 000,00
67 Charges spécifiques (9)	2 000,00	0,00	2 000,00
68 Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	240 000,00	240 000,00
71 Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023 Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total	3 592 796,00	240 000,00	3 832 796,00

+

D 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE	0,00
=	
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	3 832 796,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

REÇU EN PREFECTURE

le 03/02/2026

Application agréée E-legalite.com

70_DE-013-251302295-20260130-CS_2026_002

- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Hors chapitres opérations.
- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	40 000,00	0,00	40 000,00
13 Subventions d'investissement (reçues) (3)	293 000,00	20 000,00	313 000,00
15 Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6)	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (3)	(7)	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28 Amortissement des immobilisations		240 000,00	240 000,00
29 Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39 Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3... Stocks et en-cours		0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481 Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49 Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59 Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021 Virement de la section de fonctionnement		0,00	0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total	333 000,00	260 000,00	593 000,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTÉ OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	0,00
---------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	593 000,00
---	-------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013 Atténuations de charges (8)	63 000,00		63 000,00
016 APA	0,00		0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60 Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70 Prod. services, domaine, ventes diverses	266 900,00		266 900,00
71 Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72 Production immobilisée		0,00	0,00
73 Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731 Fiscalité locale	0,00		0,00
74 Dotations et participations (8)	3 075 596,00		3 075 596,00
75 Autres produits de gestion courante (8)	187 300,00	0,00	187 300,00
76 Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77 Produits spécifiques (8)	0,00	240 000,00	240 000,00
78 Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79 Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total	3 592 796,00	240 000,00	3 832 796,00

REÇU EN PRÉFECTURE

le 03/02/2026

Application agréée E-legalite.com

70_DE-013-251302295-20260130-CS_2026_002

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
			+
	R 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE		0,00
			=
	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES		3 832 796,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

REÇU EN PREFECTURE

le 03/02/2026

Application agréée E-legalite.com

70_DE-013-251302295-20260130-CS_2026_002

SECTION D'INVESTISSEMENT - VUE D'ENSEMBLE - DEPENSES - AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE		III	
		A	

DEPENSES							
Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses dans le cadre d'une AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL	938 901,90	0,00	0,00	593 000,00	593 000,00	0,00	593 000,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	38 000,00	0,00	0,00	21 000,00	21 000,00	0,00	21 000,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	587 820,50	0,00	0,00	289 828,60	289 828,60	0,00	289 828,60
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement	625 820,50	0,00	0,00	310 828,60	310 828,60	0,00	310 828,60
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement	20 910,00	0,00	0,00	22 171,40	22 171,40	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	22 171,40	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18 Crpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020 Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)							
Total des dépenses financières	43 081,40	0,00	0,00	22 171,40	22 171,40	0,00	22 171,40
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles	668 901,90	0,00	0,00	333 000,00	333 000,00	0,00	333 000,00
040 Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	270 000,00			240 000,00	240 000,00	240 000,00	240 000,00
Opérations patrimoniales (7)	0,00			20 000,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
Total des dépenses d'ordre	270 000,00			260 000,00	260 000,00	260 000,00	260 000,00

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8) 0,00

Total des dépenses d'investissement cumulées 593 000,00

- (1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.
- (3) Voir l'état III-A2. 1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (D) 040 = RI 042.
- (6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 132 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (D) 041 = RI 041.
- (8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrite en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

REÇU EN PREFECTURE

le 03/02/2026

Application agréée E-legalite.com

70_DE-013-251302295-20260130-CS_2026_002

III – VOTE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES

		RECETTES	
		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1
		I	Propositions nouvelles
			Vote de l'assemblée (RAR N-1 + Vote) III = I + II

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (RAR N-1 + Vote) III = I + II	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
	TOTAL	597 020,00	I	0,00	593 000,00	593 000,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	292 020,00	0,00	293 000,00	293 000,00	293 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		292 020,00	0,00	293 000,00	293 000,00	293 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	20 000,00	0,00	40 000,00	40 000,00	40 000,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		20 000,00	0,00	40 000,00	40 000,00	40 000,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		312 020,00	0,00	333 000,00	333 000,00	333 000,00
021	Virement de la section de fonctionnement	15 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	270 000,00	240 000,00	240 000,00	240 000,00	240 000,00
0	Opérations patrimoniales (6)	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
Total des recettes d'ordre		285 000,00	260 000,00	260 000,00	260 000,00	260 000,00
R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)						0,00
Affectation au compte 1068 (8)						0,00

REÇU EN PREFECTURE	Le 03/02/2026
Application agréée E-legalite.com	70_DE-013-251302295-20260130-CS_2026_002

SMG DU PARC NATUREL REGIONAL DE CAMARGUE - SYNDICAT MIXTE PNR CAMARGUE - BP - 2026

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
				II	III = I + II
Total des recettes d'investissement cumulées					593 000,00

- (1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (R/040 = Dr/042).
- (4) Les comptes 15, 29, 39, 49, et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (D/041 = RI/041). Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrite en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.
- (7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrite en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.
- (8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

REÇU EN PREFECTURE

le 03/02/2026

Application agréée E-legalite.com

70_DE-013-251302295-20260130-CS_2026_002

III – VOTE DU BUDGET
SECTION DINVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)	
								II	II = I + II
TOTAL	938 901,90	0,00	0,00	593 000,00	593 000,00	0,00	593 000,00	593 000,00	
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	38 000,00	0,00	0,00	21 000,00	21 000,00	0,00	0,00	21 000,00	21 000,00
2031 Frais d'études	6 000,00	0,00	0,00	21 000,00	21 000,00	0,00	0,00	21 000,00	21 000,00
2051 Concessions, droits similaires	32 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	587 820,50	0,00	0,00	289 828,60	289 828,60	0,00	0,00	289 828,60	289 828,60
2128 Autres agencements et aménagements	144 301,90	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2145 Construct° sol autrui - Installat° géné. Autres inst.,matériel,outil. techniques	145 000,00	0,00	0,00	118 000,00	118 000,00	0,00	0,00	118 000,00	118 000,00
2158 Install. générales, agencements Autres matériels de transport Autre matériel informatique Autres matériels de bureau et mobiliers Autres immobilisations corporelles	222 418,60	0,00	0,00	102 000,00	102 000,00	0,00	0,00	102 000,00	102 000,00
21828 21838 21848 2188	0,00	0,00	0,00	60 000,00	60 000,00	0,00	0,00	60 000,00	60 000,00
21838 Autre matériel informatique	5 000,00	0,00	0,00	1 500,00	1 500,00	0,00	0,00	1 500,00	1 500,00
21848 Autres matériels de bureau et mobiliers	2 000,00	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00
2188 Autres immobilisations corporelles	69 100,00	0,00	0,00	7 328,60	7 328,60	0,00	0,00	7 328,60	7 328,60
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
II des dépenses d'équipement	625 820,50	0,00	0,00	310 828,60	310 828,60	0,00	310 828,60	310 828,60	
Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Subventions d'investissement	20 910,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres subventions d'équip. non transf.	20 910,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

REÇUE EN PREFECTURE

Le 03/02/2026

Application agréée E-legalite.com

70_DE-013-2513 02295-20260130-CS_2026_002

SMG DU PARC NATUREL REGIONAL DE CAMARGUE - SYNDICAT MIXTE PNR CAMARGUE - BP - 2026

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		1			II			III = I + II
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	22 171,40	0,00		22 171,40	22 171,40		22 171,40
1641	Emprunts en euros	22 171,40	0,00		22 171,40	22 171,40		22 171,40
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00				
Total des dépenses financières		43 081,40	0,00	0,00	22 171,40	22 171,40	0,00	22 171,40
45...	Opérations pour compte de tiers (5)			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		668 901,90	0,00	0,00	333 000,00	0,00	333 000,00	333 000,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)			270 000,00		240 000,00		240 000,00
	Reprise sur autofinancement antérieur			270 000,00		240 000,00		240 000,00
13911	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	5 500,00			5 500,00	5 500,00		5 500,00
13912	Subv. transf. Régions	500,00			0,00	0,00		0,00
13913	Subv. transf. Départements	2 000,00			3 500,00	3 500,00		3 500,00
139158	Subv. transf. Autres groupements	0,00			1 000,00	1 000,00		1 000,00
13918	Autres subventions d'équipement transf.	262 000,00			230 000,00	230 000,00		230 000,00
	Charges transférées (7)	0,00			0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00			20 000,00	20 000,00		20 000,00
28	Autres matériels de transport	0,00			20 000,00	20 000,00		20 000,00
II des dépenses d'ordre		270 000,00			260 000,00	260 000,00		260 000,00

lier les articles conformément au plan de comptes.

état I-B pour le contenu du budget précédent.

igt des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant. état II-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

définition du chapitre des opérations d'ordre (D) 040 = RF 042).

(7) Autre prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 182 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (D) 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET							III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT							A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
	TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

REÇU EN PREFECTURE

le 03/02/2026

Application agréée E-legalite.com

70_DE-013-251302295-20260130-CS_2026_002

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles		Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			1		II		III = I + II
		TOTAL	597 020,00	0,00	593 000,00	593 000,00	593 000,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	292 020,00	0,00	293 000,00	293 000,00	293 000,00	293 000,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	0,00	0,00	109 000,00	109 000,00	109 000,00	109 000,00
1312	Subv. transf. Régions	50 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1313	Subv. transf. Départements	13 685,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13148	Subv. transf. Autres communes	0,00	0,00	6 000,00	6 000,00	6 000,00	6 000,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	223 835,00	0,00	178 000,00	178 000,00	178 000,00	178 000,00
1322	Subv. non transf. Régions	4 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		292 020,00	0,00	293 000,00	293 000,00	293 000,00	293 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	20 000,00	0,00	40 000,00	40 000,00	40 000,00	40 000,00
10222	FCTVA	20 000,00	0,00	40 000,00	40 000,00	40 000,00	40 000,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL des recettes financières		20 000,00	0,00	40 000,00	40 000,00	40 000,00	40 000,00
	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL des recettes réelles		312 020,00	0,00	333 000,00	333 000,00	333 000,00	333 000,00
	Virement de la section de fonctionnement	15 000,00		0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	270 000,00		240 000,00	240 000,00	240 000,00	240 000,00
81	Frais d'études	20 000,00		5 000,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
81	Licences, logiciels, droits similaires	40 000,00		38 000,00	38 000,00	38 000,00	38 000,00

	Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'Assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
28121	<i>Plantations d'arbres et d'arbustes</i>	700,00		0,00	0,00	0,00
28128	<i>Autres aménagements de terrains</i>	1 800,00		0,00	0,00	0,00
28137	<i>Autres bâtiments publics</i>	2 500,00		3 000,00	3 000,00	3 000,00
281351	<i>Bâtiments publics</i>	1 000,00		1 000,00	1 000,00	1 000,00
28141	<i>Construc^o sol autrui - Bâtiments public</i>	55 000,00		52 000,00	52 000,00	52 000,00
28142	<i>Construc^o sol autrui - Immeuble rapport</i>	0,00		2 000,00	2 000,00	2 000,00
28145	<i>Construc^o sol autrui - Installat^o géné.</i>	75 000,00		55 000,00	55 000,00	55 000,00
281538	<i>Autres réseaux</i>	0,00		5 000,00	5 000,00	5 000,00
28158	<i>Autres inst.,matériel,outil,techniques</i>	2 500,00		3 000,00	3 000,00	3 000,00
281752	<i>Installations de voirie (m. à dispo)</i>	1 000,00		1 000,00	1 000,00	1 000,00
28181	<i>Installations générales, aménagt divers</i>	20 000,00		22 000,00	22 000,00	22 000,00
281828	<i>Autres matériels de transport</i>	6 000,00		10 000,00	10 000,00	10 000,00
281838	<i>Autre matériel informatique</i>	16 000,00		5 000,00	5 000,00	5 000,00
281848	<i>Autres matériels de bureau et mobiliers</i>	12 000,00		15 000,00	15 000,00	15 000,00
28188	<i>Autres immo. corporelles</i>	16 500,00		23 000,00	23 000,00	23 000,00
041	<i>Opérations patrimoniales (9)</i>	0,00		20 000,00	20 000,00	20 000,00
1318	<i>Autres subventions d'équipement transf.</i>	0,00		20 000,00	20 000,00	20 000,00
Total des recettes d'ordre		285 000,00		260 000,00		260 000,00

(1) Détailier les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Sauf 165, 166 et 1649.

(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à versement.

(5) Voir l'annexe IV-B pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (R) 040 = Dr 042.

(7) Les comptes 15, 29, 38, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (D) 041 = R/ 041.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

REÇU EN PREFECTURE

le 03/02/2026

Application agréée E-legalite.com

70_DE-013-251302295-20260130-CS_2026_002

SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE

III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)	
								III = I + II	
	TOTAL	4 235 836,51	0,00	3 832 796,00	3 832 796,00	0,00	3 832 796,00	3 832 796,00	3 832 796,00
0,11	Charges à caractère général (3)	1 045 094,86	0,00	907 960,00	907 960,00	0,00	907 960,00	907 960,00	907 960,00
0,12	Charges de personnel et frais assimilés (3)	2 792 971,65	0,00	2 600 000,00	2 600 000,00			2 600 000,00	2 600 000,00
0,14	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0,16	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0,17	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	65 000,00	0,00	67 836,00	67 836,00	0,00	67 836,00	67 836,00	67 836,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses de gestion des services	3 903 066,51	0,00	3 575 796,00	3 575 796,00	0,00	3 575 796,00	3 575 796,00	3 575 796,00
66	Charges financières	13 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00			15 000,00	15 000,00
67	Charges spécifiques (3)	3 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00			2 000,00	2 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	31 770,00		0,00	0,00			0,00	0,00
0,22	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
	Total des dépenses financières	47 770,00	0,00	17 000,00	17 000,00			17 000,00	17 000,00
	Total des dépenses réelles	3 950 836,51	0,00	3 592 796,00	3 592 796,00	0,00	3 592 796,00	3 592 796,00	3 592 796,00
0,23	Virement à la section d'investissement	15 000,00		0,00	0,00			0,00	0,00
0,42	Opérations ordre transf. entre sections (4)	270 000,00		240 000,00	240 000,00			240 000,00	240 000,00
	Opérations ordre intérieur de la section	0,00		0,00	0,00			0,00	0,00
	II des dépenses d'ordre	285 000,00						240 000,00	240 000,00

N PREFECTURE
03/02/2026

on agréée E-legalite.com

70_DE-013-251302295-20260130-CS_2026_002

Total des dépenses de fonctionnement cumulées 3 832 796,00

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Inscrire en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.

REÇU EN PREFECTURE

le 03/02/2026

Application agréée E-legalite.com

70_DE-013-251302295-20260130-CS_2026_002

III – VOTE DU BUDGET
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE

		III	
		B	

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
						RECETTES
	TOTAL	3 958 803,00	0,00	3 832 796,00	3 832 796,00	3 832 796,00
013	Atténuations de charges (2)	49 000,00	0,00	63 000,00	63 000,00	63 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	302 800,00	0,00	266 900,00	266 900,00	266 900,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (2)	3 255 513,00	0,00	3 075 596,00	3 075 596,00	3 075 596,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	62 720,00	0,00	187 300,00	187 300,00	187 300,00
Total des recettes de gestion des services		3 670 033,00	0,00	3 592 796,00	3 592 796,00	3 592 796,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (2)	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	17 770,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		18 770,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		3 688 803,00	0,00	3 592 796,00	3 592 796,00	3 592 796,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	270 000,00		240 000,00	240 000,00	240 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		270 000,00		240 000,00	240 000,00	240 000,00

	R002 Résultat reporté ou anticipé (7)	0,00
--	--	-------------

	Total des recettes de fonctionnement cumulées	3 832 796,00
--	--	---------------------

(1) état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(3) définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = D1040).

(4) chapitres 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) comme prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) autre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(7) autre en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.

III – VOTE DU BUDGET
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)	
									II	III = I + II
TOTAL		4 223 836,51	0,00	0,00	3 832 796,00	3 832 796,00	0,00	3 832 796,00	3 832 796,00	3 832 796,00
011	Charges à caractère général (4)	1 045 034,86	0,00	0,00	907 960,00	907 960,00	0,00	907 960,00	907 960,00	907 960,00
6037	Variat. stocks march., terrains nus	31 000,00	0,00		28 000,00	28 000,00	0,00	28 000,00	28 000,00	28 000,00
6042	Achats de prestations de services	500,00	0,00		300,00	300,00	0,00	300,00	300,00	300,00
60611	Eau et assainissement	6 500,00	0,00		3 500,00	3 500,00	0,00	3 500,00	3 500,00	3 500,00
60612	Energie - Electricité	35 000,00	0,00		35 000,00	35 000,00	0,00	35 000,00	35 000,00	35 000,00
60618	Autres fournitures non stockables	0,00	0,00		30 000,00	30 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
60621	Combustibles	23 500,00	0,00		28 000,00	28 000,00	0,00	28 000,00	28 000,00	28 000,00
60622	Carburants	18 700,00	0,00		14 000,00	14 000,00	0,00	14 000,00	14 000,00	14 000,00
60623	Alimentation	9 500,00	0,00		3 100,00	3 100,00	0,00	3 100,00	3 100,00	3 100,00
60628	Autres fournitures non stockées	6 700,00	0,00		4 300,00	4 300,00	0,00	4 300,00	4 300,00	4 300,00
60631	Fournitures d'entretien	5 270,00	0,00		5 800,00	5 800,00	0,00	5 800,00	5 800,00	5 800,00
60632	Fournitures de petit équipement	61 723,00	0,00		34 800,00	34 800,00	0,00	34 800,00	34 800,00	34 800,00
60636	Habillement et vêtements de travail	7 400,00	0,00		5 400,00	5 400,00	0,00	5 400,00	5 400,00	5 400,00
6064	Fournitures administratives	4 500,00	0,00		5 800,00	5 800,00	0,00	5 800,00	5 800,00	5 800,00
60668	Autres produits pharmaceutiques	500,00	0,00		1 500,00	1 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00	1 500,00
6078	Autres marchandises	65 000,00	0,00		50 000,00	50 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
611	Contrats de prestations de services	12 500,00	0,00		6 500,00	6 500,00	0,00	6 500,00	6 500,00	6 500,00
6132	Locations immobilières	1 500,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00	500,00
61351	Matériel roulant	43 000,00	0,00		32 000,00	32 000,00	0,00	32 000,00	32 000,00	32 000,00
61358	Autres	13 850,00	0,00		18 350,00	18 350,00	0,00	18 350,00	18 350,00	18 350,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	69 559,22	0,00		31 500,00	31 500,00	0,00	31 500,00	31 500,00	31 500,00
61531	Entretien, réparations voiries	12 650,00	0,00		12 000,00	12 000,00	0,00	12 000,00	12 000,00	12 000,00
61532	Entretien, réparations réseaux	8 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
61551	Entretien matériel roulant	18 300,00	0,00		19 000,00	19 000,00	0,00	19 000,00	19 000,00	19 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	7 000,00	0,00		6 200,00	6 200,00	0,00	6 200,00	6 200,00	6 200,00
61566	Maintenance	38 000,00	0,00		37 630,00	37 630,00	0,00	37 630,00	37 630,00	37 630,00
61586	Multirisques	29 500,00	0,00		26 000,00	26 000,00	0,00	26 000,00	26 000,00	26 000,00
61606	Etudes et recherches	119 000,00	0,00		100 000,00	100 000,00	0,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00
61626	Documentation générale et technique	2 500,00	0,00		3 500,00	3 500,00	0,00	3 500,00	3 500,00	3 500,00

SMG DU PARC NATUREL REGIONAL DE CAMARGUE - SYNDICAT MIXTE PNR CAMARGUE - BP - 2026

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la Séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)	
									III = I + II	
6183	Frais de formation (personnel extérieur	600,00	0,00	3 000,00	3 000,00	0,00	0,00	3 000,00	3 000,00	
6184	Versements à des organismes de formation	2 950,00	0,00	3 180,00	3 180,00	0,00	0,00	3 180,00	3 180,00	
6185	Frais de colloques et de séminaires	2 500,00	0,00	500,00	500,00	0,00	0,00	500,00	500,00	
6188	Autres frais divers	18 500,00	0,00	4 400,00	4 400,00	0,00	0,00	4 400,00	4 400,00	
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
62261	Honoraires médicaux et paramédicaux	500,00	0,00	500,00	500,00	0,00	0,00	500,00	500,00	
62268	Autres honoraires, conseils	10 000,00	0,00	11 000,00	11 000,00	0,00	0,00	11 000,00	11 000,00	
6227	Frais d'actes et de contentieux	500,00	0,00	500,00	500,00	0,00	0,00	500,00	500,00	
6228	Divers	39 970,00	0,00	12 000,00	12 000,00	0,00	0,00	12 000,00	12 000,00	
6231	annonces et insertions	2 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00	0,00	0,00	6 000,00	6 000,00	
6232	Fêtes et cérémonies	8 700,00	0,00	4 850,00	4 850,00	0,00	0,00	4 850,00	4 850,00	
6234	Réceptions	6 700,00	0,00	5 950,00	5 950,00	0,00	0,00	5 950,00	5 950,00	
6236	Catalogues et imprimés	36 120,00	0,00	18 500,00	18 500,00	0,00	0,00	18 500,00	18 500,00	
6241	Transports de biens	700,00	0,00	1 000,00	1 000,00	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00	
6247	Transports collectifs	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
6251	Voyages, déplacements et missions	20 502,64	0,00	14 300,00	14 300,00	0,00	0,00	14 300,00	14 300,00	
6261	Frais d'affranchissement	5 200,00	0,00	6 200,00	6 200,00	0,00	0,00	6 200,00	6 200,00	
6262	Frais de télécommunications	15 000,00	0,00	18 000,00	18 000,00	0,00	0,00	18 000,00	18 000,00	
627	Services bancaires et assimilés	1 800,00	0,00	1 500,00	1 500,00	0,00	0,00	1 500,00	1 500,00	
6281	Concours divers (cotisations)	48 000,00	0,00	51 500,00	51 500,00	0,00	0,00	51 500,00	51 500,00	
6283	Frais de nettoyage des locaux	12 000,00	0,00	12 000,00	12 000,00	0,00	0,00	12 000,00	12 000,00	
6284	Redevances pour services rendus	200,00	0,00	1 200,00	1 200,00	0,00	0,00	1 200,00	1 200,00	
6288	Autres services extérieurs	154 800,00	0,00	178 600,00	178 600,00	0,00	0,00	178 600,00	178 600,00	
6352	Taxes foncières	5 600,00	0,00	5 600,00	5 600,00	0,00	0,00	5 600,00	5 600,00	
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	2 792 971,65	0,00		2 600 000,00	2 600 000,00			2 600 000,00	2 600 000,00
662	Versement mobilité	16 475,00	0,00		15 300,00	15 300,00			15 300,00	15 300,00
662	Cotisations versées au F.N.A.L.	13 180,00	0,00		8 700,00	8 700,00			8 700,00	8 700,00
666	Cotisations CNFPT et CDFGPT	34 050,00	0,00		46 500,00	46 500,00			46 500,00	46 500,00
663	Autres impôts, taxes sur rémunérations	9 350,00	0,00		12 500,00	12 500,00			12 500,00	12 500,00
1	Rémunération principale titulaires	856 000,00	0,00						790 000,00	790 000,00
2	SFT, indemnité de résidence	44 995,00	0,00						30 300,00	30 300,00

012 REÇU EN PREFECTURE
65 66 66 64 64
le 03/02/2026

SMG DU PARC NATUREL REGIONAL DE CAMARGUE - SYNDICAT MIXTE PNR CAMARGUE - BP - 2026

Chap. / art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles II	Vote de l'assemblée III	Pour information Crédits gérés hors AE III = I + II	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
64118	Autres indemnités	398 650,00	0,00	405 000,00	405 000,00	405 000,00	405 000,00	405 000,00
64131	Rémunérations	705 500,00	0,00	664 000,00	664 000,00	664 000,00	664 000,00	664 000,00
64168	Autres emplois aidés	69 500,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	273 670,00	0,00	297 000,00	297 000,00	297 000,00	297 000,00	297 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	298 057,65	0,00	257 600,00	257 600,00	257 600,00	257 600,00	257 600,00
6454	Cotisations à l'assurance chômage	43 650,00	0,00	25 100,00	25 100,00	25 100,00	25 100,00	25 100,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	100,00	0,00	500,00	500,00	500,00	500,00	500,00
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	100,00	0,00	500,00	500,00	500,00	500,00	500,00
6457	Cotis. sociales liées à l'apprentissage	100,00	0,00	19 500,00	19 500,00	19 500,00	19 500,00	19 500,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	22 600,00	0,00	7 000,00	7 000,00	7 000,00	7 000,00	7 000,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	7 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	65 000,00	0,00	67 836,00	67 836,00	67 836,00	67 836,00	67 836,00
65311	Indemnités de fonction	16 500,00	0,00	17 000,00	17 000,00	0,00	17 000,00	17 000,00
65313	Cotisations de retraite	1 500,00	0,00	2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
6542	Créances éteintes	1 000,00	0,00	500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
657382	Subv. fonct. organismes publics divers	2 500,00	0,00	1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00
65811	Droits d'utilisat° - informatique nuage	27 500,00	0,00	26 300,00	26 300,00	0,00	26 300,00	26 300,00
65818	Autres	11 500,00	0,00	16 036,00	16 036,00	0,00	16 036,00	16 036,00
65818	Autres	500,00	0,00	1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
65818	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
des dépenses de gestion des services		3 903 066,51	0,00	3 575 796,00	0,00	3 575 796,00	3 575 796,00	3 575 796,00
1	Charges financières	13 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00
2	Intérêts réglés à l'échéance	12 000,00	0,00	9 000,00	9 000,00	9 000,00	9 000,00	9 000,00
5	Intérêts - Rattachement des ICNE Intérêts comptes courants et de dépôts	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
				5 000,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00

REÇU EN PREFECTURE
le 03/02/2026

Application agréée E-legalite.com

70_DE-013-251302295-20260130-CS_2026_002

Chap. / art. (1)	Libellé (2)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles II	Vote de l'assemblée III = I + II	Pour information Crédits gérés hors AE IV	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
67	Charges spécifiques (4)	3 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	3 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	31 770,00			0,00	0,00	0,00	0,00
6815	Dot. prov. pour risques fonct. courant	17 770,00			0,00	0,00	0,00	0,00
6817	Dot. prov. dépréci. actifs circulants	14 000,00			0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)		0,00					
Total des charges financières et spécifiques		47 770,00	0,00	0,00	17 000,00	17 000,00	17 000,00	17 000,00
Total des dépenses réelles		3 950 836,51	0,00	0,00	3 592 796,00	0,00	3 592 796,00	3 592 796,00
023	Virement à la section d'investissement	15 000,00			0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	270 000,00			240 000,00	240 000,00	240 000,00	240 000,00
6811	Dot. amort. immos incorporelles	270 000,00			240 000,00	240 000,00	240 000,00	240 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		285 000,00			240 000,00	240 000,00	240 000,00	240 000,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	1 000,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes de l'état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Montant des ICNE de l'exercice N-1
= Différence ICNE N – ICNE N-1

dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

dépenses imputées aux chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) / (DF 043 = RI 040).

une prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

Le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

Le montant des ICNE de l'exercice concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

Le montant des ICNE de l'exercice N-1 est déterminé par la différence entre les ICNE de l'exercice N et les ICNE de l'exercice N-1.

III – VOTE DU BUDGET
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	3 958 803,00	0,00	3 832 796,00	3 832 796,00	3 832 796,00
013	Atténuations de charges (3)	49 000,00	0,00	63 000,00	63 000,00	63 000,00
6037	Variat. stocks march., terrains nus	31 000,00	0,00	28 000,00	28 000,00	28 000,00
6459	Remb.charges sécu.sociale et prévoyance	18 000,00	0,00	35 000,00	35 000,00	35 000,00
016	APA		0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI		0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	302 800,00	0,00	266 900,00	266 900,00	266 900,00
70388	Autres redevances et recettes diverses	98 100,00	0,00	70 000,00	70 000,00	70 000,00
7062	Redevances services à caractère culturel	97 000,00	0,00	92 000,00	92 000,00	92 000,00
706888	Autres	11 700,00	0,00	18 400,00	18 400,00	18 400,00
7078	Autres marchandises	96 000,00	0,00	86 500,00	86 500,00	86 500,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)		0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale		0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	3 255 513,00	0,00	3 075 596,00	3 075 596,00	3 075 596,00
744	FCTVA	5 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00	6 000,00
74718	Autres participations Etat	429 450,00	0,00	228 800,00	228 800,00	228 800,00
7472	Participation régions	1 305 334,00	0,00	1 240 684,00	1 240 684,00	1 240 684,00
7473	Participation départements	686 653,00	0,00	642 086,00	642 086,00	642 086,00
74748	Participation autres communes	302 257,00	0,00	292 257,00	292 257,00	292 257,00
74758	Participation autres groupements	160 769,00	0,00	160 769,00	160 769,00	160 769,00
74773	Participation FEADER	255 250,00	0,00	140 000,00	140 000,00	140 000,00
747818	Autres	20 465,00	0,00	102 000,00	102 000,00	102 000,00
74788	Autres	90 335,00	0,00	263 000,00	263 000,00	263 000,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	62 720,00	0,00	187 300,00	187 300,00	187 300,00
	Revenus des immeubles	21 600,00	0,00	21 600,00	21 600,00	21 600,00
	Libéralités reçues	0,00	0,00	140 000,00	140 000,00	140 000,00
	Recouvr./créances admises en non valeur	200,00	0,00	200,00	200,00	200,00
	Autres	40 920,00	0,00	25 500,00	25 500,00	25 500,00
	des recettes de gestion des services	3 670 033,00	0,00	3 592 796,00	3 592 796,00	3 592 796,00
	Produits financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
	Produits spécifiques (3)		1 000,00	0,00	0,00	0,00

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	17 770,00		0,00	0,00	0,00
7815	Rep. prov. charges fonctionnent courant	17 770,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		3 688 803,00	0,00	3 592 796,00	3 592 796,00	3 592 796,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	270 000,00		240 000,00	240 000,00	240 000,00
777	Rec... subv inv transférées cpté résultat	270 000,00		240 000,00	240 000,00	240 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		270 000,00		240 000,00	240 000,00	240 000,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailier les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélevement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

REÇU EN PREFECTURE
le 03/02/2026

Application agréée E-legalite.com

70_DE-013-251302295-20260130-CS_2026_002

IV - ANNEXES	
ANNEXES PATRIMONIALES - ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	

B1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Emprunts et dettes à l'origine du contrat									
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de filie	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt: (3)	Index (4)	Taux initial	Péri- odicité des rembour- sements (6)
								Niveau de taux (5)	Taux actuel (5)
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00				
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					443 428,00				
1641 Emprunts en euros (total)					443 428,00				
000449081 CAISSE DES DEPOTS		20/02/2018	01/06/2018	443 428,00	C		1,750	1,750	
1643 Emprunts en devises (total)					0,00				
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00				
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00				
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00				
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00				
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00				
168 Dettes afférentes aux marchés de travaux et aux marchés de trier (total)					0,00				
Dettes envers trésoracquéreurs (total)					0,00				
Autres emprunts et dettes (total)					0,00				

REÇU EN PREFECTURE
le 03/02/2026

Application agréée E-legalite.com

70_DE-013-251302295-20260130-CS_2026_002

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Emprunts et dettes à l'origine du contrat						
		Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial
							Niveau de taux (5)	Taux actuel
168 Emprunts et dettes assimilées (Total)					0,00			
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00			
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00			
1687 Autres dettes (total)					0,00			
Total général					443 428,00			

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle, B : bimestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

(7) Indiquer C pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

REÇU EN PREFECTURE

le 03/02/2026

Application agréée E-legalite.com

70_DE-013-251302295-20260130-CS_2026_002

		IV – ANNEXES		IV	
		ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE		B1.2	
		B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)			
Emprunts et dettes au 01/01/N					
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt Index (14)
				Type de taux (13)	
					Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)
163 Emprunts obligataires (Total)			0,00		
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00	271 599,65		
1641 Emprunts en euros (total)		0,00	271 599,65		
000449081	N	0,00	A-1	271 599,65	11,00
1642 Emprunts en devises (total)		0,00	0,00		2,700
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00	0,00		0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00	0,00		0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00	0,00		0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00	0,00		0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00	0,00		0,00
1675 Dettes afférentes aux marchés de travail et de partenariat (total)		0,00	0,00		0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00	0,00		0,00
Autres emprunts et dettes (total)		0,00	0,00		0,00
Emprunts et dettes assimilées (Total)		0,00	0,00		0,00
Autres emprunts (total)		0,00	0,00		0,00
Bons à moyen terme négociables		0,00	0,00		0,00
Autres dettes (total)		0,00	0,00		0,00

REÇU EN PRÉFECTURE

le 03/02/2026

1676

Application agréée E-legalite.com

70_DE-013-251302295-20260130-CS_2026_002

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert éventuelle (12)	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années) (13)	Type de taux (13)	Index (14)	Taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Emprunts et dettes au 01/01/N		Annuité de l'exercice ICNE de l'exercice (17)
									Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital (16)	
Total général		0,00		271 599,65					22 171,40	7 037,84	0,00

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire ICB/015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts régis à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

REÇU EN PREFECTURE

le 03/02/2026

Application agréée E-legalite.com

70_DE-013-251302295-20260130-CS_2026_002

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

B1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)										IV		
										B1.3		
Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de filé	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)												
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00		0,00	0,00
Barrière simple (B)												
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00		0,00	0,00
Option d'échange (C)												
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00		0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)												
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00		0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)												
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00		0,00	0,00
Autres types de structures (F)												
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00		0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00		0,00	0,00

(1) Repartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6) : 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indice hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6) : 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indice hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(6) Indiquer le montant, l'indice ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat, hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'indice ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat, hors opération de couverture. Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(7) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat déchange et comptabilisés à l'article 6688.

(8) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(9) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat déchange et comptabilisés au 788.

(10) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat déchange et comptabilisés au 788.

REQUENPREFECTURE
le 03/02/2026
Application agréée E-legalite.com

IV – ANNEXES		IV	
ANNEXES PATRIMONIALES – MÉTHODES UTILISÉES POUR LES AMORTISSEMENTS		B2	
MÉTHODES UTILISÉES POUR LES AMORTISSEMENTS			
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Choix de l'assemblée	Délibération du	
	Biens de faible valeur- Seuil unitaire en déçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 500,00 €	06/06/2023	
L	FRAIS D'ÉTUDES NON SUIVI DE TRAVAUX	5	06/06/2023
L	FRAIS D'INSERTION	5	06/06/2023
L	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES	2	06/06/2023
L	PLANTATIONS D'ARBRES ET D'ARBUSTES	15	06/06/2023
L	AUTRES AGENCEMENTS ET AMÉNAGEMENTS DE TERRAINS	15	06/06/2023
L	CONSTRUCTIONS AUTRES BATIMENTS PUBLICS	10	06/06/2023
L	INSTALLATIONS GÉNÉRALES, AGENCEMENT, AMÉNAGEMENT	10	06/06/2023
L	CONSTRUCTION SUR SOL D'AUTRUI BATIMENTS PUBLICS	50	06/06/2023
L	CONSTRUCT° SUR SOL D'AUTRUI IMMEUBLES DE RAPPORT	50	06/06/2023
L	CONSTRUCT° S/SOL D'AUTRUI INSTALLAT°, AMÉNAGEMENT..	10	06/06/2023
L	AUTRES INSTALLAT°, MATERIEL / OUTILLAGES TECHNIQUES	10	06/06/2023
L	INSTALLATIONS DE VOIRIE	20	06/06/2023
L	INSTALLAT° GÉNÉRALES, AGENCEMENTS ET AMÉNAGEMENTS	10	06/06/2023
L	AUTRE MATERIEL DE TRANSPORT	10	06/06/2023
L	MATERIEL DE TELEPHONIE	10	06/06/2023
L	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2	06/06/2023
L	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	10	06/06/2023
L	AUTRE MATERIEL INFORMATIQUE	5	06/06/2023
L	AUTRES MATERIELS DE BUREAU ET MOBILIER	10	06/06/2023

IV – ANNEXES		IV	
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N		B9	

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 412-5 du CGFP et du décret n° 2022-48 du 21 janvier 2022		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		6,00	1,00	7,00	5,00	2,00	7,00
AGENT ADMINISTRATIF	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
AGENT D'ACCUEIL PALISSADE	C	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00	1,00
ASSISTANTE DE DIRECTION	C	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
ASSISTANTE DE GESTION ADMINISTRATIVE	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
CHARGE DE MISSION TOURISME	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
CHIEF DE SERVICE SECRÉTARIAT GÉNÉRAL COMPTABLE	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		18,00	0,00	18,00	13,00	5,00	18,00
ENTRETIEN DE MAINTENANCE	C	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
CHARGE DE GESTION ZONES HUMIDES	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
CHARGE DE MISSION AGRICULTURE	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
CHARGE DE MISSION ELEVAGE	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
CHARGE DE MISSION MER ET LITTORAL	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
CHARGE DE MISSION N2000 CAMARGUE	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
CHARGE DE MISSION SIG	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
CHARGE DE MISSION ZONE NO	B	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00

SMG DU PARC NATUREL REGIONAL DE CAMARGUE - SYNDICAT MIXTE PNR CAMARGUE - BP - 2026

CHEF DE SERVICE EBDR	A	1,00	0,00	1,00	1,00	1,00	0,00
CHEFFE DE POLE GDEN	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
CHEFFE DE POLE OBSERVATOIRE EAU	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
COORDINATEUR GDEN	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
DIRECTEUR	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
TECHNICIEN GDEN	C	2,00	0,00	2,00	1,00	1,00	2,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		5,00	0,00	5,00	4,00	1,00	5,00
ADJOINT DU PATRIMOINE	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
CONSERVATEUR	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
RESPONSABLE DE SITE	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE ANIMATION (i)		2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
ADJOINT D ANIMATION PALISSADE	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
REPOSABLE ANIMATION PALISSADE	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		31,00	1,00	32,00	24,00	8,00	32,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément aux cadres d'emploi applicables à la fonction publique territoriale. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Équivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année : ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présente la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES					IV	
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N					B9	

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		Fondement du contrat (4)	CONTRAT	Nature du contrat (5)
			Indice (8)	Euros			
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00			
ASSISTANTE DE DIRECTION	C	ADM	499		0,00	332-13	CDD Contrat à durée déterminée
CHARGE DE MISSION AGRICULTURE	A	TECH	713		0,00	A	CDI Contrat à durée indéterminée
CHARGE DE MISSION ELEVAGE	A	TECH	657		0,00	A	CDI Contrat à durée indéterminée
CHARGE DE MISSION N2000 CAMARGUE	A	TECH	565		0,00	332-8-2°	CDD Contrat à durée déterminée
CHARGE DE MISSION SIG	A	TECH	713		0,00	A	CDI Contrat à durée indéterminée
CHARGE DE MISSION TOURISME	A	ADM	653		0,00	332-8-2°	CDD Contrat à durée déterminée
CONSERVATEUR	A	CULT	912		0,00	A	CDI Contrat à durée indéterminée
TECHNICIEN GDEN	C	TECH	376		0,00	332-8-2°	CDD Contrat à durée déterminée
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00			
AGENT D'ENTRETIEN	C	TECH	367		0,00	332-23-1°	CDD Contrat à durée déterminée
CHARGE DE MISSION ENERGIE CLIMAT	A	TECH	444		0,00	332-24	CDD Contrat à durée déterminée
CHARGE DE MISSION HYDRAULIQUE	A	TECH	774		0,00	332-24	CDD Contrat à durée déterminée
CHARGE DE MISSION NATURE 3 MARAIS	A	TECH	444		0,00	332-24	CDD Contrat à durée déterminée
CHARGE DE MISSION NATURE CAMARGUE	A	TECH	611		0,00	332-24	CDD Contrat à durée déterminée
CHARGE DE MISSION NATURE RHONE	A	TECH	444		0,00	332-24	CDD Contrat à durée déterminée

SMG DU PARC NATUREL REGIONAL DE CAMARGUE - SYNDICAT MIXTE PNR CAMARGUE - BP - 2026

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
			Indice (8)	Euros		
CHARGE DE MISSION OBSER. EAU	A	TECH	565		0,00	332-24
CHARGE DE MISSION CHARTTE	A	TECH	697		0,00	332-24
CHARGE DE MISSION CORRIDORS BOISES	A	TECH	565		0,00	332-24
CHARGE DE MISSION PAYSAGE	A	TECH	565		0,00	332-24
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR: ADM : Administratif.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain);
S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel

ANIM : Animation.

POL : Police.

POMP : Sapeurs-pompiers.

X : Emplois non dits.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :

332-23-1 : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.

332-23-2 : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.

332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixe par les parties dans la limite de six ans

332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.

332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.

332-8-1 : Absence de cadre temporaire de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

332-8-2 : Justifiée par les besoins ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.

332-8-3 : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.

332-8-4 : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et les cas échéant jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.

332-8-5 : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

332-8-6 : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (- 10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.

332-5 : Contrat à durée indéterminée en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.

332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.

332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel concerne un emploi à temps partiel ou à temps partiel concernant la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L.326 et L.352).

333-1 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).

333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.

A. Autres

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labelisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-14, 332-19, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8)

REÇU EN PREFECTURE
le 03/02/2026

Application agréée E-legalite.com

70_DE-013-251302295-20260130-CS_2026_002

	IV – ANNEXES	IV
	ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	B11.1
LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COLLECTIVITE		
DESIGNATION DES ORGANISMES	Date d'adhésion	Mode de participation
Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)		(1)
EPCI		
Autres organismes de regroupement		

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE	C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS***Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)***

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	0,00	0,00
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote
Affectation au 1068 (C)	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	0,00	0,00

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	262 171,40	262 171,40
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	280 000,00	280 000,00
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	17 828,60	17 828,60

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
	DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B	262 171,40	I
	16 Emprunts et dettes assimilées (A)	22 171,40	22 171,40
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	22 171,40	22 171,40
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
	Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)	240 000,00	240 000,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	240 000,00	240 000,00

(1) Détailer les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

REÇU EN PREFECTURE

le 03/02/2026

Application agréée E-legalite.com

70_DE-013-251302295-20260130-CS_2026_002

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
	RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b	280 000,00	III
	Ressources propres externes de l'année (a)	40 000,00	40 000,00
10222	FCTVA	40 000,00	40 000,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	0,00	0,00
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
	Ressources propres internes de l'année (b) (4)	240 000,00	240 000,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	5 000,00	5 000,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	38 000,00	38 000,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	0,00	0,00
28128	Autres aménagements de terrains	0,00	0,00
281318	Autres bâtiments publics	3 000,00	3 000,00
281351	Bâtiments publics	1 000,00	1 000,00
28141	Construct° sol autrui - Bâtiments public	52 000,00	52 000,00
28142	Construct° sol autrui - Immeuble rapport	2 000,00	2 000,00
28145	Construct° sol autrui - Installat° génér.	55 000,00	55 000,00
281538	Autres réseaux	5 000,00	5 000,00
28158	Autres inst., matériel, outil, techniques	3 000,00	3 000,00
281752	Installations de voirie (m. à dispo)	1 000,00	1 000,00
28181	Installations générales, aménag't divers	22 000,00	22 000,00
281828	Autres matériels de transport	10 000,00	10 000,00
281838	Autre matériel informatique	5 000,00	5 000,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	15 000,00	15 000,00
28188	Autres immo. corporelles	23 000,00	23 000,00
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (5)		
33...	En-cours de production de biens (5)		
35...	Stocks de produits (5)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00

REÇU EN PREFECTURE

le 03/02/2026

Application agréée E-legalite.com

70_DE-013-251302295-20260130-CS_2026_002

- (1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.
- (2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
- (3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.
- (4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.
- (5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

REÇU EN PREFECTURE

le 03/02/2026

Application agréée E-legalite.com

70_DE-013-251302295-20260130-CS_2026_002

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1),

A , le

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3).

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de, de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

REÇU EN PREFECTURE

le 03/02/2026

Application agréée E-legalite.com

70_DE-013-251302295-20260130-CS_2026_002

ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 23

Nombre de membres présents : 13

Nombre de suffrages exprimés : 13

VOTES :

Pour : 13

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de la convocation : 14 janvier 2026

Présenté par, Mme Anne CLAUDIUS-PETIT, Présidente

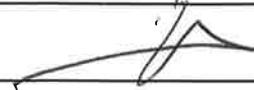
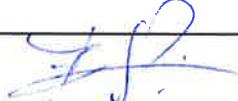
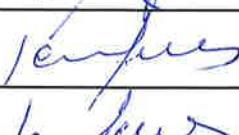
A Arles, le 30 janvier 2026

Délibérée par l'Assemblée, réunie en session

Au Mas du Pont de Rousty, Arles

Les membres de l'assemblée délibérante

Nom-Prénom	Signatures
AILLET CHRISTELLE	
ALVAREZ MARTIAL	
AMSELEM MARTINE	
ARDHuin PHILIPPE	
ARSAC BERNARD	
AUFRERE JACQUES	
AYOT SUZELLE	
BALGUERIE-RAULET CATHERINE	
BERGENEAU JOAN	
BERNARD JEROME	
BLANCHET Paul	
BOTELLA GEORGES	
BOUYAC JACQUELINE	
CALLET MARIE-PIERRE	<div style="text-align: right;"> REÇU EN PREFECTURE le 03/02/2026 <small>Application agréée E-legalite.com</small> </div>

CARDINI EVA	
CARLOTTI DANIEL	
CASTEJON NIEVES	
CLAUDIUS-PETIT ANNE	
CHABAUD CORINNE	
CIANFARANI ALINE	
CONTRERAS MARIE-CHRISTINE	
DE CAROLIS PATRICK	
FAVIER MAXIME	
FAVIER FRANCOISE	
FELINE SYLVIE	
FORT-GUINTOLI CAROLE	
GAY JEAN PAUL	
GIBERT FREDERIC	
GRAILLON MANDY	
JALABERT JEAN-MICHEL	
JUGLARET CYRIL	
JOULIA NICOLE	
JOURDAN FRANCOIS	
LESCOT EMMANUEL	
LIMOUSIN LUCIEN	
MADROLLE CHRISTOPHE	
MOURISARD CHLOE	
PERNEY LUDOVIC	
PONCHON SOLANGE	
RAIMONDI RENE	
RAVIOL PIERRE	
ROLLIN OLIVIER	

REÇU EN PREFECTURE

le 03/02/2026

Application agréée E-legalite.com

70_DE-013-251302295-20260130-CS_2026_002

ROSSO MARIE HELENE	
ROZIERE JACQUES	
TONNEL STEPHANIE	
VIDAL YVES	

Certifié exécutoire par la Présidente, compte-tenu de la transmission en préfecture le
et de la publication le

REÇU EN PREFECTURE

le 03/02/2026

Application agréée E-legalite.com

70_DE-013-251302295-20260130-CS_2026_002